

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^{ic} B. DE JONGHE, LE C^{ie} TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE.

1909

SOIXANTE-CINQUIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite. 21.

1909

UN JETON INÉDIT

DES

RECEVEURS DE BRUXELLES

POUR L'ANNÉE 1465.

Lorsque M. Éd Vanden Broeck publia dans la *Gazette numismatique*, années 1904-1906, le résultat de ses études sur *les jetons des receveurs de Bruxelles, postérieurs à la Charte de 1421*, il constata à regret que, malgré ses recherches personnelles de plus d'un demi-siècle et ses appels réitérés aux collectionneurs, cette intéressante série « est loin » d'être complète; les lacunes y sont nombreuses, » et il n'y a pas lieu d'espérer de les voir comblées » avant longtemps ».

En effet, sauf interruption d'émission, cette série devrait compter de 1421 à 1500, date où elle prend fin, environ 120 jetons; car, à partir de l'année 1461, on en frappait deux par an, l'un aux noms des premiers receveurs, l'autre aux noms des seconds; or, le travail de M. Vanden Broeck n'en comprend que quarante, c'est-à-dire moins que le tiers, car trois ou quatre de ces pièces sont d'attribution discutable.

Il y a donc là une veine numismatique à exploi-

ter qui, selon toute vraisemblance, est appelée à donner d'heureux résultats.

M. Fréd. Alvin, l'érudit conservateur du Cabinet des médailles de l'État belge, l'a compris, et, dès 1907, il nous faisait connaître le vrai jeton des receveurs Godefroid Hinckaert, dit Nacke, et Antoine van Brabant, en fonctions en 1422 (1).

Aujourd'hui nous avons la bonne fortune de pouvoir publier le jeton, pour l'année 1465, des seconds receveurs, Guillaume van den Heetvelde le vieux, patricien, et Jean de Pundere, dit van Loeven, plébéien.



WILLEM x VT — N x DEN x HEEVELD.

Écu incliné, surmonté d'un heaume ayant pour cimier une tête barbue.

Les van den Heetvelde blasonnaient : d'or à la bande de gueules, chargée de trois maillets d'argent, posés dans le sens de la bande et accompagnés, en chef, d'un écusson de sable au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or.

Rev. ✠ (branche fleurie) IAN (branche fleurie)
VAN (branche fleurie) LOEVENE ❁

(1) *Gazette numismatique*, t. XII, p. 46.

Dans un entourage de neuf arcs de cercle ornés d'étoiles, un écu qui semble contenir une marque de marchand, malheureusement à demi effacée.

Cuivre jaune.

Diam. = 0,028.

Notre collection.

La gravure de ce jeton est élégante et dénote chez son auteur un burin exercé. Au surplus, tous les jetons frappés à la suite de la Charte de 1421 sont gravés et frappés avec soin, et il est permis de supposer que la plupart, si pas tous, sont l'œuvre des tailleurs de fer attachés aux hôtels monétaires du duché.

La famille patricienne des van den Heetvelde fut fréquemment mêlée à l'histoire administrative de Bruxelles. C'est ainsi qu'en six ans, de 1462 à 1467, nous voyons six de ses membres, Siger, Walter, Nicolas, Pierre, Guillaume et Jean faire partie du magistrat de cette ville.

Quant au plébéien Jean de Pundere, dit van Loeven, il est cité par Wauters comme exerçant les fonctions de conseiller en 1463.

ALPH. DE WITTE.
